

# Déclaration liminaire CSAL du 8 avril 2024

## Qui est Amélie Verdier ?

Issue de la même promotion de l'ENA que M Macron, elle devient directrice du cabinet du ministre du Budget chargé du budget de 2012 à 2014, puis secrétaire générale de l'assistance publiques des hôpitaux de Paris, directrice du budget de 2017 à 2021, et directrice générale de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France en 2021.

Or, le Ministre du budget en question, entre mai 2012 et mars 2013, n'était autre que Jérôme Cahuzac et Mme Amélie Verdier occupait donc le poste de directrice du cabinet du Ministre en pleine affaire Cahuzac.

Un petit rappel des faits s'impose: la première personne à avoir enquêté sur la situation fiscale de Jérôme Cahuzac, y compris sur l'existence d'un compte en Suisse, n'est autre qu'un collègue et syndiqué CGT, Rémy Garnier, alors vérificateur dans le Sud-Ouest.

Celui-ci a subi les pires diffamations de la part de la classe politique et de l'administration pour avoir osé mener ses investigations.

Rémy Garnier a fait l'objet de nombreuses sanctions disciplinaires, de mises au placard, de pressions diverses, durant des années. Fort heureusement, la Justice l'a réhabilité, et condamné la DGFIP en 2016, à lui verser plus de 120.000 euros au titre de dommages et intérêts pour les préjudices subis.

On pourrait légitimement estimer qu'aucun lien n'ait existé entre la fameuse affaire et notre nouvelle DG, et que Mme Verdier ignorait tout de la fraude fiscale pour laquelle M. Cahuzac a été condamné.

Là où le bât blesse, c'est qu'à l'époque, auditionnée le 21 mai 2013 dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire consacrée à l'affaire Cahuzac, Mme Verdier avait notamment affirmé que les éléments présentés par Rémy Garnier étaient... «fantaisistes».

Quant à l'audience qu'elle a accordé aux OS locales lors de sa visite à la DRFiP 35 le 29 mars dernier, elle ne nous a pas rassuré, ni sur le fond, si sur la forme.

(voir Compte-rendu CGT de l'audience)

Après ces quelques éléments biographiques, revenons à l'actualité sociale: ***En pleine euphorie spéculative, les Bourses bouclent le trimestre au trimestre sur un gain de près de 9 %. A Wall Street, l'indice large S&P 500 s'est hissé à un nouveau sommet de 5.254,35 points. Il gagne plus de 10 % en trois mois.» etc etc***

En un mot, les spéculateurs de tous poils ne se gavent jamais assez.

Dans le même temps, Gabriel Attal continue de faire les poches des salariés plutôt que de s'attaquer au capital. Confronté à l'échec de la politique économique à l'œuvre depuis 2017, le Premier ministre a annoncé une série de mesures à la télévision.

Interrogé sur l'impôt, notamment pour les plus riches et pour les grosses entreprises aux profits et dividendes exponentiels, il est resté évasif.

Par contre, il a été fort concret pour annoncer de nouvelles baisses drastiques des droits aux allocations chômage. À peine quatre mois après la conclusion d'un accord régressif, le gouvernement veut imposer une nouvelle négociation, prévoyant des baisses de droits supplémentaires:

- hausse du seuil d'accès aux allocations chômage qui pénaliserait notamment les jeunes multipliant les CDD ;
- baisse de 18 à 12 mois de la durée maximale d'indemnisation (soit une baisse de moitié au total) ;
- dégressivité des allocations ;
- report de 2 ans des bornes d'âge permettant des droits plus longs pour les seniors.etc.

La CGT constate que pour la 5<sup>ème</sup> fois depuis 2018, le gouvernement s'acharne avec les mêmes mensonges sur les «difficultés de recrutement », alors que 6,2 millions de personnes sont inscrites à France Travail et qu'aucun emploi n'a jamais été créé par une baisse des droits.

Par ailleurs, le Premier ministre s'est exprimé sur la « desmicardisation », sans pour autant remettre en cause les exonérations considérables de cotisations dites patronales et sans rien proposer pour favoriser l'augmentation des salaires. À l'occasion de la journée d'actions du 4 avril, la CGT continue de revendiquer l'échelle mobile des salaires pour les indexer sur le Smic et sur les prix.

Gabriel Attal a aussi fait part de son « émotion » concernant les accidents du travail, notamment les deux morts par jour au travail. Il oublie pourtant de préciser que ce chiffre a explosé depuis 2019 avec la suppression des CHSCT qui constituaient pourtant un outil essentiel dans la prévention des risques professionnels et pour la sécurité et la santé des salariés.

Quant au gouvernement, il a décidé 10 milliards d'euros de coupes budgétaire pour 2024 et plus de 20 milliards pour 2025, avec l'objectif de descendre sous les 3 % de déficit budgétaire afin de respecter le pacte de Stabilité européen en 2027, et c'est cadeau pour les spéculateurs de tous poils et c'est 413 milliards d'euros pour la loi de programmation militaire d'ici la même année 2027 !

De son côté, dès sa prise de fonction à la tête de la DGFIP, Madame Verdier n'a pas fait que confirmer les 6+4 points d'ACF de Fournel en guise de réévaluation de notre régime indemnitaire sur 2024 et 2025, soit 41,50€/mois l'année prochaine.

Alors que le budget de la DRFiP 35 figure a l'ordre du jour de ce CSAL, ainsi que la campagne IR 2024, le même Amélie Verdier a expliqué lors de l'audience du 29 mars avec les OS locales tout le bien qu'elle pensait de l'application GMBI, qui a pourri la vie des agents dès sa mise en œuvre, et la campagne IR 2024 ne manquera pas d'être impactée par GMBI.

Elle n'a pas non plus manqué l'occasion dénigrer le travail des agents durant la campagne IR 2023, en faisant état notamment d'un mauvais «taux de décroché», d'où son refus de revenir sur la remise en cause du Pont naturel du 10 mai...C'est la punition. Voilà qui ne manque pas d'annoncer un dialogue social constructif à la DGFIP...

Rennes, le 8 avril 2024